Image not found or type unknown

Non respect mediation penale

Par **rexane**, le **26/06/2021** à **17:44**

Bonjour, une médiation pénale a eu lieue entre mon voisin et mon conjoint car nous avons des problèmes de voisinage depuis 3 ans, mon voisin a fait croire que mon mari l'avait attrapé par le col, ce qui n'est pas vrai, et à la médiation penale , la médiatrice a admis qu'il s'agissait plus de paroles que d'actes, il a été demandé de s'ignorer et pour illustrer ces propos une place de parking a été définie , ce qui est purement symbolique. Nos voisins ne l'ont jamais respectée cet accord de médiation penale, la médiatrice ne l'a jamais dit au procureur, résultat rien ne bouge, quels sont mes recours ?

Par **Zénas Nomikos**, le **27/06/2021** à **13:43**

Bonjour,

vous pouvez écrire au procureur.

Par **rexane**, le **01/07/2021** à **12:10**

Bonjour, j'ai appelé le tribunal et écrit au procureur mais, le problème , à force de téléphoner, nous avons appris, que la médiation penale étant signée a été classée à l'OMP (office du ministère publique) et que notre médiatrice n'a jamais dit que nos voisins ne respectaient pas la médiation penale, chose à faire pour qu'ils la ressorte!

Et maintenant, ça traine depuis plus d'un ans, et il faut réclamer au bout d'un an, alors que j'ai écrit partout pour le dire

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés